

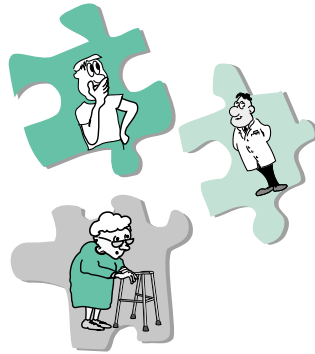
À propos
de l'auteur...



Hubert Doucet

Professeur aux
facultés de médecine
et de théologie.

Directeur des
programmes
de bioéthique,
Université de Montréal.



COMMENT FAIRE ? POUR BIEN FAIRE ?

Il existe dans les CHSLD une multitude de situations où les soignants et la direction ont à prendre des décisions difficiles pour assurer le mieux-être des résidents. Afin de mieux comprendre sur quels critères ceux-ci doivent appuyer leur analyse, nous avons proposé un cas fictif à un expert en éthique de façon à ce qu'il guide notre réflexion sur le sujet.

MISE EN SITUATION

Madame Leblanc est âgée de 80 ans. Elle fut récemment admise en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) consécutivement à un traumatisme crânien.

Madame Leblanc manifeste, depuis l'événement, de la désorientation temporo-spatiale et, de façon intermittente, certains problèmes de comportements : elle parle fort et crie occasionnellement la nuit, se promène et va dans la chambre des autres résidents. Certains résidents réagissent de façon agressive.

Dès son arrivée au centre, madame Leblanc a manifesté plusieurs fois



des refus à prendre sa médication, exprimant verbalement son refus au personnel, leur disant qu'elle n'en voulait pas et si le personnel insistait, elle serrait les dents et refusait d'ouvrir la bouche. De l'avis du médecin, la médication est nécessaire

à maintenir son état stable. Au niveau des fonctions cognitives, madame présente des épisodes de « lucidité » variables dans le temps, la fréquence et la durée. Au niveau des AVQ, madame Leblanc nécessite une assistance légère pour ses soins d'hygiène, elle s'alimente seule, est continent et se déplace à l'aide d'une marchette qu'elle oublie de prendre de manière régulière.



François, le fils de madame Leblanc, vit très difficilement la situation, puisque l'accident ayant entraîné le traumatisme crânien et ses conséquences, s'est produit chez lui. Il est très présent au centre et insiste pour que tous les moyens soient pris pour assurer le mieux-être de sa mère. François souligne régulièrement au personnel des signes présageant le recouvrement de l'état de sa mère. Le personnel, quant à lui, doute d'un éventuel recouvrement.

Quelle est la conduite que devrait tenir le personnel face :

1. à la médication : doit-on la camoufler ?
2. à l'implication du fils aux soins ?
3. au danger de chutes représenté par l'oubli de la marchette ?
4. aux réactions possibles des autres résidents lors de l'errance de nuit de madame ?

MME LEBLANC SOUFFRE ET TOUS SES PROCHES AUSSI : COMMENT FAIRE POUR BIEN FAIRE DANS PAREILLE SITUATION ?

En posant cette question, j'essaie de rejoindre tant la bonne volonté que le malaise des acteurs de ce récit. Toutes les personnes qui entourent cette dame de 80 ans veulent agir pour le mieux. Le médecin veut qu'elle prenne une médication appropriée, le personnel cherche à soutenir



madame Leblanc, tout en protégeant les autres résidents, et son fils François espère que l'établissement agira au mieux, à l'égard de sa mère. Mais les comportements de madame Leblanc contredisent cette volonté d'aider et créent un malaise dans le milieu.



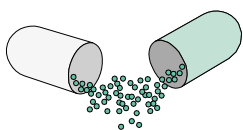
Le désir de bien faire et la quasi-impossibilité de réussir nous place au cœur de ce qui constitue l'exigence éthique pour les personnes qui prennent soin des êtres fragiles et vulnérables. L'éthique est aujourd'hui définie de bien des façons. Les uns mettent l'accent sur les codes d'éthique, censés protéger les droits des résidents en clarifiant les comportements attendus des intervenants. Les autres insistent sur les principes qu'il faudrait prendre en compte, comme le respect de l'autonomie, l'affirmation du consentement éclairé ou la reconnaissance de la dignité de la personne. Avant les codes et les principes, l'éthique consiste à se mettre au service de l'autre pour lui donner toutes les chances de bien vivre dans les circonstances qui sont les siennes. Dans ce sens, agir de manière éthique, c'est favoriser chez l'autre, ici la résidente, l'estime de soi malgré les limites que lui impose son état. Les codes et les principes sont des coquilles vides s'ils ne sont pas habités de la visée éthique de donner sa chance à l'autre. La question devient alors : comment traiter madame Leblanc comme une personne humaine pour qu'elle se considère encore quelqu'un qui a de la valeur aux yeux des autres malgré ses handicaps ?

Pour atteindre cet objectif, sans doute difficile dans les circonstances, le premier geste à poser demande d'impliquer François dans les décisions et les soins. N'est-il pas celui qui connaît le mieux sa mère, d'autant plus que son amour pour elle est manifeste? François et les soignants ne paraissent pas toujours sur la même longueur d'ondes. Peut-être, à la longue, François se révélera-t-il un être avec lequel il est difficile de négocier.



Pourtant, toutes et tous ont le même objectif, le bien-être de madame Leblanc. Il faudra donc s'asseoir avec François, non pour le convaincre du point de vue de l'établissement, mais pour d'abord l'écouter, puis échanger avec lui en vue d'établir une alliance soignante entre toutes les parties : madame Leblanc, François et les soignants. Le dialogue franc et ouvert permettra sans doute d'établir une bonne entente.

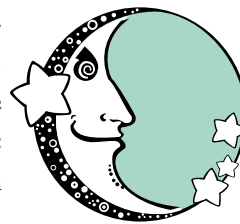
Dans le dialogue qui va ainsi s'établir, une première question devra être abordée : pourquoi madame Leblanc refuse-t-elle sa médication? Si madame Leblanc n'aime pas les médicaments, elle n'aime pas non plus souffrir. Bien des raisons peuvent expliquer son attitude. Les unes peuvent être liées à sa personnalité et à son histoire. Les autres peuvent tenir à sa maladie ou même à un désir de mourir. Avant de songer à tromper cette femme en camouflant sa médication, les soignants ont la responsabilité de chercher à la comprendre. Compte tenu du



personnel limité, il apparaît peut-être plus expéditif d'imposer le médicament sous une fausse représentation. Les soignants entrent alors dans une dynamique de mensonge et se coupent de la vérité de madame Leblanc. La stratégie de la vérité s'impose, d'autant plus que la situation n'en est pas une d'urgence. S'il y avait urgence, le problème pourrait se poser autrement, bien qu'une fois l'urgence passée, il faudrait à nouveau aborder franchement la question.

Madame vient d'être admise au Centre d'hébergement. Que, dans son état, elle soit désorientée, il n'y a rien là pour surprendre. Beaucoup d'entre nous ne le seraient-ils pas à moins? Que peut-on faire pour aider à amoindrir ses comportements perturbateurs? Au nom du respect de son autonomie, peut-on laisser madame Leblanc pénétrer dans les chambres des autres résidents? Bien sûr que non, les autres résidents, eux aussi fragiles, ont droit à la sécurité et à la paix. Les visites nocturnes ne peuvent faire qu'augmenter leur résistance à l'égard de madame Leblanc. Faudra-t-il alors utiliser des contentions? Compte tenu des résistances qu'elle offre lorsqu'on agit contre sa volonté et de ses cris nocturnes occasionnels, la contention représente sans doute une très mauvaise réponse et témoignerait d'un manque de respect à son égard.

Une discussion d'équipe pourra être utile. La promenade nocturne de madame Leblanc se produit-elle selon un modèle régulier, comme à des heures précises la nuit? Ses cris sont-ils entendus à la même heure?

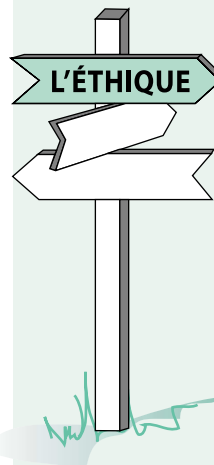


En étant attentifs aux habitudes de la résidente, n'est-on pas plus en mesure de prévenir la perturbation de certains résidents ? Je suis toujours impressionné par la créativité des préposés aux bénéficiaires pour proposer des solutions à ce type de problèmes lorsqu'ils ont la chance d'en discuter en groupe et de briser ainsi l'isolement dans lequel ils se trouvent souvent.

Quant à la marchette, ne peut-on pas agir de la même façon ? Que madame Leblanc oublie sa marchette, il n'y a rien là pour surprendre. L'histoire qui nous est ici racontée va dans ce sens. Peut-être faut-il organiser la chambre de manière à ce que la résidente soit bien protégée dans ses déplacements internes ? Quant aux déplacements à l'extérieur de la chambre, il faut habituer madame à se rappeler qu'elle en a besoin. Cela prendra sans doute du temps et les préposés seront inquiets. Ces derniers ne voudraient pas se sentir coupables s'il arrive quelque chose. Mais cette femme doit réapprendre à vivre, alors qu'elle est désorientée au plan temporo-spatial. C'est là un défi pour tous, d'où l'importance de l'alliance soignante.



Peut-être sera-t-on surpris que je n'aie pas parlé davantage des principes éthiques mais plutôt de stratégies d'action pour aider madame Leblanc à mieux vivre dans sa nouvelle condition. L'éthique vise le bien faire pour l'autre qui a besoin de notre aide. Dans une histoire comme celle de madame Leblanc, nous pourrions être tentés d'atteindre de bons objectifs, comme la prise de médication ou la prévention des chutes, en mettant en place des actions qui ne rejoignent pas ce que vit la personne.



L'éthique nous invite plutôt à prendre un chemin, peut-être plus long, faisant même courir des risques, mais faisant appel aux meilleures ressources de la famille et du personnel pour rejoindre la personne dans sa souffrance et ses limitations.



La série des fascicules « *Entre Vous et Moi* » est réalisée par un groupe de comités de résidents (*comité des usagers au sens de la Loi*) de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Vigi Santé.

Information : Marc Turgeon, conseiller en milieu de vie



Vigi Santé Ltée

197, Thornhill, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 3H8

téléphone : (514) 684-0930 • télécopieur : (514) 684-0179 • courriel : mturgeon@vigisante.com



Comité des résidents du C.H.S.L.D.
Notre-Dame de Lourdes

Ce fascicule est publié par le **Comité des résidents du CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes** (établissement privé conventionné, une division de Vigi Santé).

Une traduction anglaise est également disponible.

© *Tous droits réservés*

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

ISSN 1481-2924

Le générique masculin est utilisé dans ce fascicule sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.